

**Annexe à la circulaire aux Intermédiaires Agréés n°2024-13 du 29
octobre 2024**

Rapport : Etat des transferts financiers provenant de l'étranger au profit de personnes morales ayant la forme d'association ou d'organisation à but non lucratif

A insérer « Code IAT », « Code Annexe / TR-DON » et « Date de transmission » au niveau du Header de xml

Dessin de l'enregistrement entête						
N°	Désignation	Longueur	Type	Facultative / Obligatoire	Observations	Règles de gestion
1	Période de déclaration	6	N	O	Indiquer la période de déclaration	Indiquer champ sous format MMAAAA
2	Nombre d'écriture	6	N	O	Indiquer le nombre de ligne de l'enregistrement détail	Indiquer le nombre de ligne de l'enregistrement détail

NOTES:

Dessin de l'enregistrement Détails						
N°	Désignation	Longueur	Type	Facultative / Obligatoire	Observations	Règles de gestion
1	Période de déclaration	6	N	O	Indiquer la période de déclaration	Indiquer champ sous format MMAAAA
2	Code Agence	3	AN	O	Indiquer le code de l'agence qui a effectué le transfert	Contrôle d'existence dans le référentiel des agences de la BCT Contrôle croisé avec code IAT
3	Type identifiant donneur d'ordre	1	A	F	Indiquer le Type identifiant donneur d'ordre	Indiquer : - C : CNI - P : Passeport - E : identifiant étranger - D : Matricule fiscal
4	Identifiant du donneur d'ordre	15	AN	F	Indiquer l'Identifiant du donneur d'ordre	Indiquer : - N° de la CNI si type Identifiant = C - N° Passeport si type = P - N° identifiant étranger si type = E - N° Matricule fiscal si type = D
5	Dénomination du donneur d'ordre	80	A	O	Indiquer la dénomination du donneur d'ordre	
6	IBAN du donneur d'ordre	40	AN	O	IBAN du donneur d'ordre	
7	Pays de provenance des fonds	3	AN	O	Indiquer le Pays de provenance des fonds	Contrôle d'existence selon le référentiel pays de la BCT
8	Type du bénéficiaire	2	A	O	Indiquer le Type du bénéficiaire	Indiquer : - NPO : Association dont l'accès au secteur associatif est soumis au décret-loi 2011-88 - AS : Association dont l'accès au secteur associatif n'est pas soumis au décret-loi n°2011-88 (exemples : mutuelles relevant des ministères ou autres structures publiques, associations professionnelles dont la création est prévu par une loi)
9	Identifiant du bénéficiaire	8	AN	O	Indiquer l'Identifiant du bénéficiaire	Indiquer N° Matricule fiscal du bénéficiaire

**Annexe à la circulaire aux Intermédiaires Agréés n°2024-13 du 29
octobre 2024**

N°	Désignation	Longueur	Type	Facultative / Obligatoire	Observations	Règles de gestion
10	Numéro VISA	10	AN	F	N°VISA du ministère de l'Intérieur pour les associations dont la création est antérieure à 2011	Indiquer le N°VISA
11	Référence du JORT	15	AN	F	Référence JORT	Référence JORT
12	Abréviations	40	AN	F	Abréviations de la dénomination de l'association	
13	Dénomination complète de l'association	80	AN	O	Nom complet de l'association	
14	RIB du bénéficiaire	20	N	O	RIB du bénéficiaire	
15	Nature de l'opération selon balance des paiements	4	AN	O		Selon référentiel de la circulaire aux IA n°2022-12 du 27 décembre 2022
16	Montant de l'opération en devises	18	N	O	Indiquer le montant de l'opération	Champ sous format 14 entiers 3 décimaux
17	Devise	3	AN	O	Indiquer la devise	Contrôle d'existence selon le référentiel devise de la BCT
18	CV en dinars du montant de l'opération	18	N	O	Indiquer la CV en dinars du montant de l'opération	Champ sous format 14 entiers 3 décimaux
19	Date de l'opération	10	DATE	O	Indiquer la date de l'opération	Champ sous format JJ/MM/AAAA
20	Reference du message SWIFT	20	AN	F	Indiquer la référence du message SWIFT	
Notes						